

**Assemblée publique de consultation  
L'aménagement axé sur le transport collectif (Transit Oriented Development –TOD)**

Montréal, le 17 octobre 2016 – La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation au cours de laquelle le Service de la mise en valeur du territoire présentera le concept de l'aménagement axé sur le transport collectif (Transit Oriented Development –TOD), tel qu'inscrit au Schéma.

Ce concept d'urbanisme met l'accent sur l'intensification des activités urbaines en fonction des points d'accès aux axes de transport collectif (train, métro, autobus).

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à cette assemblée publique de consultation qui se déroulera comme suit :

Heure 19 h

Date Le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016 – Présentation et période de questions et commentaire du public

Lieu Hôtel de ville, salle du conseil; 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

[www.stm.info](http://www.stm.info)

**En raison des travaux, veuillez utiliser la porte du 510, rue Gosford**

**Documentation**

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe (hôtel de ville de Montréal, bureau R-134) et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

**Inscription**

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou par courriel à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca). Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

**Accessibilité**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

**Commissions permanentes**

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal est présidée par M. Lionel Perez, conseiller de la Ville et membre du comité exécutif. Mme Paola Hawa, maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, agit en tant que vice-présidente de la Commission.

Les membres sont : Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, LaSalle; M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield; M. Claude Dauphin, maire d'arrondissement, Lachine ; M. Richard Ryan, conseiller de la Ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal; Mme Monique Vallée, arrondissement de LaSalle.

- 30 -

Renseignements :      Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
Téléphone : 514 872-3000  
commissions@ville.montreal.qc.ca  
@Comm\_MTL